

Informations de base	
2018/0801(NLE) NLE - Procédures non législatives Décision	Procédure terminée
Cour des comptes: nomination d'un membre belge Subject 8.40.05 Cour des comptes	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)
	CONT Contrôle budgétaire		TARAND Indrek (Verts /ALE)
			Rapporteur(e) fictif/fictive AYALA SENDER Inés (S&D) DLABAJOVÁ Martina (ALDE) FLANAGAN Luke Ming (GUE/NGL)
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date
	Agriculture et pêche	3607	2018-03-19
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Secrétariat général	TIMMERMANS Frans	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
10/01/2018	Publication de la proposition législative	05161/2018	
18/01/2018	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
20/02/2018	Vote en commission		
22/02/2018	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A8-0027/2018	Résumé
01/03/2018	Décision du Parlement	T8-0046/2018	Résumé
19/03/2018	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		

19/03/2018	Fin de la procédure au Parlement		
22/03/2018	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2018/0801(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Nomination
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 286-p2
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CONT/8/12053

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE616.842	30/01/2018	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A8-0027/2018	22/02/2018	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T8-0046/2018	01/03/2018	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	05161/2018	10/01/2018	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

[Décision 2018/0472](#)
[JO L 079 22.03.2018, p. 0023](#)

Cour des comptes: nomination d'un membre belge

2018/0801(NLE) - 22/02/2018 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission du contrôle budgétaire a adopté le rapport d'Indrek Tarand (Verts/ALE, EE) sur la nomination proposée d'**Annemie Turtelboom** (BE) comme membre de la Cour des comptes.

La commission parlementaire a évalué les compétences de la candidate proposée par le Conseil au regard des conditions fixées par l'article 286, par. 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). Elle a ensuite procédé à l'audition de la candidate lors de sa réunion du 20 février 2018.

Les députés ont appelé le Parlement européen à **se prononcer favorablement** sur la nomination d'Annemie Turtelboom comme membre de la Cour des comptes.

Annemie Turtelboom est actuellement **députée au Parlement fédéral belge** après avoir occupé quatre postes ministériels différents, dans l'ordre: 1) ministre de la politique de migration et d'asile, 2) ministre de l'intérieur et 3) ministre de la justice (tous au sein du gouvernement belge), et 4) premier ministre adjoint, ministre du budget, des finances et de l'énergie au sein du gouvernement flamand.

Au cours de **l'audition**, la candidate a fait valoir que les finances publiques ont toujours joué un rôle essentiel dans son travail tout au long de sa carrière politique. En tant que ministre du gouvernement belge, ayant été chargée des portefeuilles de la sécurité, de l'asile et de la migration, des affaires intérieures et de la justice, la candidate a rédigé les propositions de budget pour chaque service, a également coordonné leur contrôle.

La candidate estime que la **réforme générale du ministère de la justice**, qu'elle a supervisée, compte parmi les plus grandes réalisations dans sa carrière professionnelle. Le principal objectif de cette réforme est la décentralisation des compétences financières, qui accorde plus d'autonomie financière aux arrondissements judiciaires et dont la Cour des comptes belge est compétente en matière d'audit. Ces réformes renforcent sensiblement la qualité de la performance et de l'efficacité de l'ensemble du système judiciaire.

Afin de garantir sa pleine **indépendance**, la candidate a indiqué quelle démissionnerait de ses mandats politiques et qu'elle n'effectuerait aucune activité qui pourrait compromettre son indépendance à l'avenir. Elle s'est montrée disposée à communiquer tous ses intérêts financiers et autres engagements au président de la Cour des comptes, et à les rendre publics.

Enfin, la candidate a précisé que l'établissement d'un **dialogue rapproché et de contacts réguliers entre la Cour des comptes et le Parlement européen** était essentiel. Elle s'efforcera de saisir les besoins d'information du Parlement européen en matière d'approche et de résultats de l'audit et de soutenir le programme de travail annuel de la Cour des comptes en intégrant davantage d'audits axés sur les priorités du Parlement pour les citoyens de l'Union.

Cour des comptes: nomination d'un membre belge

2018/0801(NLE) - 01/03/2018 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a rendu un **avis favorable** (501 voix pour, 91 contre et 32 abstentions) sur la proposition du Conseil de nommer **Annemie Turtelboom** membre de la Cour des comptes.